



La création d'entreprise au cœur de nos missions

Dans le domaine de la création d'entreprise, nous devons redoubler d'efforts pour communiquer – aussi bien auprès de notre environnement local, que des futurs entrepreneurs – en démontrant l'appui que nous pouvons apporter. Organiser un concours de création d'entreprise s'inscrit dans cette dynamique : assurer la visibilité de l'expert-comptable dans un contexte où la multiplicité des acteurs ne permet pas toujours de trouver le bon interlocuteur.

C'est pourquoi, depuis 7 ans déjà, l'Ordre des experts-comptables organise le concours Cré'ACC, aux côtés de l'APCE, et bénéficie ainsi de la reconnaissance, au niveau national, de son expertise en termes de création d'entreprise. En effet, chaque mois, près d'un million de visiteurs se connecte sur le site de l'APCE. Un gage de notoriété et d'image pour notre Profession.

Il est important de valoriser notre spécificité et, les « plus » de notre rôle d'accompagnateur. L'enjeu n'est donc pas technique, mais se décline plutôt en termes de lobbying et d'image, avec toute l'importance de faire connaître notre savoir-faire. Cela signifie prendre l'initiative dès que nous le pouvons. Ainsi, favoriser au sein de ce concours l'accompagnement de la jeune entreprise, c'est assurer une relation pérenne entre cette dernière et ses partenaires au premier rang desquels, l'expert-comptable.

A ce jour, personne ne sait de quoi sera constitué l'environnement économique des années à venir. Qui seront les futurs entrepreneurs ? Il est donc important que nous soyons attentifs à tout nouveau dispositif, au renouvellement de nos clients, aux profils des nouveaux entrants et à leurs attentes. C'est maintenant que nous devons investir pour accompagner nos clients de demain.

Il nous revient donc d'affirmer, dès que cela est possible, que l'expert-comptable est le conseiller privilégié du chef d'entreprise, présent dans toutes les étapes et décisions de la vie de l'entreprise, depuis sa création et la prévention de ses difficultés, jusqu'à sa transmission.

Il l'accompagne dans sa démarche. Il étudie son projet et valide avec lui les différentes phases de la création et lui apporte l'expertise nécessaire dans les domaines comptable, fiscal, social et juridique.

Aujourd'hui, la complexité des démarches administratives constitue la principale difficulté rencontrée par les créateurs d'entreprise. 53 % d'entre eux ont particulièrement souffert de cette lourdeur administrative qui devance même la difficulté à réunir les financements (39 %) et le poids des charges sociales (37 %).

En effet, 41 % des créateurs d'entreprise disent avoir été confrontés au manque de conseils et à la méconnaissance des aides disponibles.

Plus flagrant encore : les trois quarts s'estiment insuffisamment informés sur les dispositifs de prévention des difficultés.

Créer une entreprise ne s'improvise donc pas. Les risques d'échec font aussi partie de l'aventure. On peut cependant diminuer ces risques en étant bien accompagné.

► 75 % des entreprises accompagnées existent toujours après cinq ans d'activité

A ce titre, les experts-comptables font partie des premiers réseaux d'aide sollicités (30 % des créateurs). Cette relation s'intensifie ensuite dans la gestion quotidienne, près de 80 % des dirigeants faisant appel aux services d'un expert-comptable. Le créateur d'entreprise renforce ainsi fortement ses chances de réussite.

Le domaine de compétence de l'expert-comptable, c'est, bien sûr, la comptabilité et la gestion. Mais, dans le prolongement de ces missions pour ses clients, il développe de plus en plus un rôle de conseil, que ce soit en organisation, informatique, financement, droit social et fiscal, export,...

L'expert-comptable est donc bien le premier conseiller du chef d'entreprise. Les Pouvoirs Publics ont d'ailleurs concrétisé l'élargissement de notre champ d'activités dans le domaine de la création d'entreprise en modifiant l'ordonnance de 1945. Ainsi, il peut accompagner la création d'entreprise sous tous ses aspects comptables ou à finalité économique et financière. Il est donc habilité à conseiller le choix des options juridiques, fiscales et sociales appropriées en proposant aux créateurs un parcours complet, sur mesure et adapté à leurs besoins.

► Chaque porteur de projet devrait donc consulter un expert-comptable avant de s'engager !

La profession accompagne aujourd'hui un million et demi d'acteurs économiques, dont près de la moitié sont situés dans notre région.

Les raisons de ce succès :

- la compétence
- la proximité avec les dirigeants d'entreprise
- la diversité des missions et des secteurs d'intervention



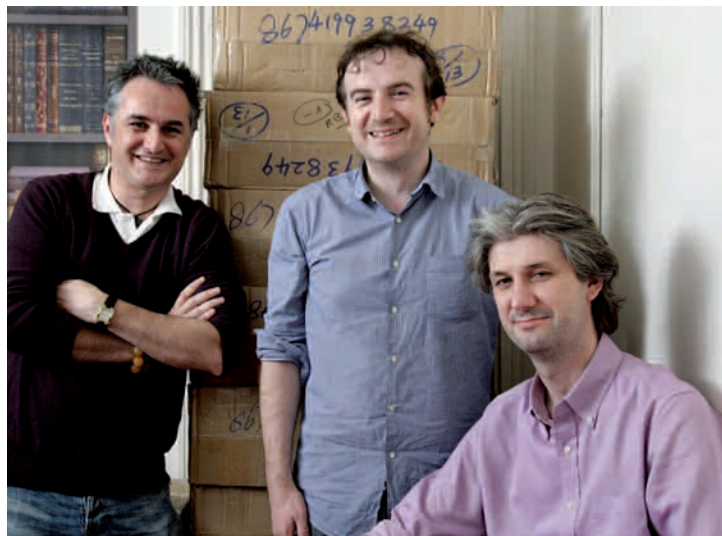
Les lauréats Cré'ACC 2010, en compagnie des partenaires et organisateurs, à la CCIP, le 11 octobre dernier

Mettez une œuvre d'art dans votre poche !

Création, business, et enthousiasme...

Interview des lauréats Cré'ACC 2010 « Création innovante »

Il n'est plus à prouver que les « smart phones » impactent notre vie quotidiennement, qu'elle soit privée ou professionnelle. Or, il n'existait pas jusqu'à aujourd'hui, de « coques » ou coffrets avec une réelle empreinte artistique ou design. C'est donc, vers cette alliance « art-technologie » que nous avons inscrit nos premières recherches-produits. Nous souhaitons développer en France mais aussi à l'international, des produits qualitatifs, s'appuyant sur un réseau de distribution dédié. De plus, nous pensons qu'un principe de renouvellement fréquent de notre catalogue sera le gage de notre réactivité et de l'installation durable de notre marque dans son positionnement créatif.



Valéry Grancher, Romain Battle, Renald Asvazadourian, créateurs de « Romab »

Le Francilien : Comment est venue cette idée de l'habillage techno-créatif ?

En voyageant en Asie, (*expérience de 10 ans dans le marketing des mobiles*), nous nous sommes aperçu que la personnalisation des téléphones portables s'avérait être un véritable marché, mais, avec des designs non adaptables en Europe. Nous nous sommes fait la réflexion que le milieu industriel paraissait frileux, sur cet aspect personnalisation et que le design et l'art pouvaient être un point d'entrée porteur et novateur.

Quel est le rôle de chacun dans l'entreprise ?

Romain cumule les rôles de manager, responsable production, logistique, juridique, commercial et administratif. Valéry, de part sa formation aux Beaux-Arts, s'occupe de la partie direction artistique et négociation avec les artistes. Quant à Renald, il gère l'aspect financier de l'entreprise.

Quel est votre cœur de cible ?

Les particuliers, et c'est par un réseau de distribution haut de gamme que nous allons les toucher, nous sommes actuellement en pleine négociation avec un réseau qualitatif. Nous pensons que la première série de coques pour

iPhone devrait sortir mi novembre et celle pour les iPad début décembre !

Quelle est la part réservée à l'art, à la technologie et au business dans votre conception de produits ?

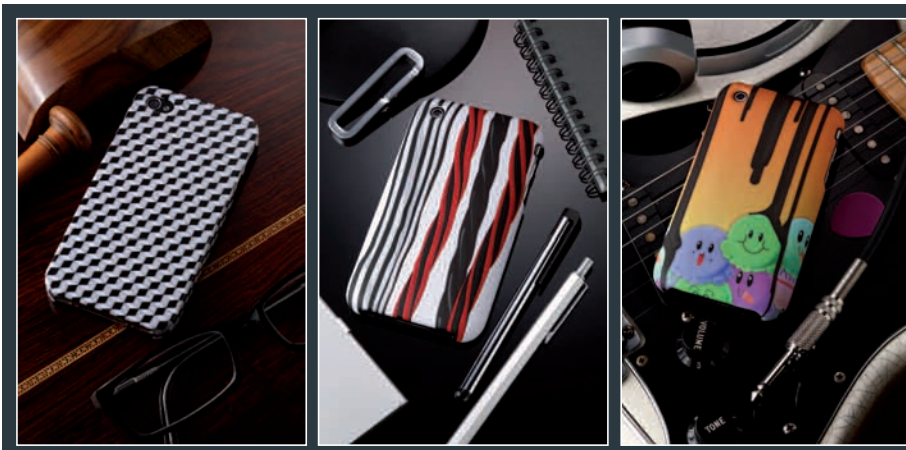
Actuellement, le portable est vécu comme une extension nomade de l'homme, aussi bien dans sa vie privée que professionnelle.

Pourquoi participer au concours Cré'Acc Paris Ile-de-France 2010 ?

Nous avons connu le concours Cré'Acc par le site de l'APCE, et nous sommes agréablement étonnés de l'enthousiasme ressenti pour notre concept. Non seulement notre expert-comptable a eu, lui aussi, un coup de cœur pour nos produits, mais il croit au développement futur de notre entreprise.

Romab est dans sa phase de lancement, comment envisagez-vous son développement ?

Notre avenir, passe par l'Europe, avec une priorité pour l'Italie, l'Angleterre, et la Belgique ainsi que la création d'un site marchand. Nous avons la chance de ne pas avoir de concurrence pour le moment. Notre réussite passe par le développement de nouveaux supports mêlant l'art au techno-nomade.



Sur cette base, nous avons déterminé un panel éditorial d'artistes, ainsi qu'un choix de matières (mat, brillant, soyeux, porcelaine...) en adéquation avec le traité de l'artiste. Il nous reste à promouvoir ces « nouveaux objets culturels » en tant qu'objets de design au même titre qu'un meuble ou un tableau, mais utilisés dans la vie quotidienne.

8^{ème} édition
Concours régional
Aide à la Création
d'Entreprise





Nos lauréats franciliens

Création « au féminin » ► « nosjuniors.com »



Isabelle Mazarguil et Suzanne Brouchet souhaitent, à travers la création de ce média en ligne, informer les parents sur toutes les thématiques concernant les 8-12 ans (« ni de grands enfants, ni des adolescents ») et qui représentent un segment de marché souvent oublié.

Création « innovante » ► « Romab »



Romain Battle, Valéry Grancher et Renald Asvazadourian proposent de mettre l'art dans la poche en personnalisant les coques d'iphone, avec des œuvres originales d'artistes et de designers contemporains (cf interview page de gauche)

« Entreprise de - de 6 mois » ► « L'échoppe »



Sabine de Soyres vient de créer l'Echoppe, commerce de proximité ouvert tard le soir, qui permet d'arriver avec un petit cadeau gourmand ou fleuri, à l'occasion d'une invitation tardive ou imprévue. La jeune entrepreneuse a construit son concept autour de deux valeurs clés : « convivialité et partage ».

Création « jeune » ► « Katoonk »



Catherine Régnier a créé le site français de recrutement en ligne exclusivement spécialisé dans les métiers du cinéma d'animation, c'est-à-dire du dessin animé. Il met en relation directement les professionnels de l'animation, tous métiers confondus, et les studios de production de cinéma, d'audiovisuel, de jeux vidéo et d'internet.

« Deuxième vie professionnelle »
► « La Souris qui raconte »



Françoise Prêtre porte ce projet de maison d'édition numérique qui propose des lectures interactives aux enfants de 7 à 10 ans. Les histoires mises en ligne sont illustrées, animées, interactives et adaptées aux écrans d'ordinateurs. Les enfants peuvent également choisir d'écouter la voix d'un conteur pour la lecture des textes.

« Coup de cœur du jury » ► « Emoson »



Tiana Raolison et Ardier Rakotoarivony proposent aux entreprises d'utiliser la musique comme vecteur d'émotion et de différenciation et comme lien durable entre la marque et le consommateur. Cette agence de communication sonore et musicale pour le web et les nouveaux médias digitaux crée des musiques pour les associer aux campagnes de communication digitales.

Partenaires Cré'ACC 2010



Partenaire média



Avec le soutien de

